

LA LISTE DES IMMIGRANTS NON REÇUS EN SÉJOUR AU CANADA À TITRE DE RÉFUGIÉS POLITIQUES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le gouvernement envisage-t-il de déposer une liste des immigrants non reçus au Canada et qui y restent à titre temporaire ou permanent, en tant que réfugiés politiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que nous ayons pareille liste. Il n'existe pas de doctrine touchant l'asile politique au Canada.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROJET «SARNIA OLEFINES AND AROMATIC PRODUCTS»—LA PUBLICATION DE LA LETTRE QUE M. BOURASSA AURAIT ADRESSÉE AU PREMIER MINISTRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Me référant à une question posée hier par l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin), savoir si le premier ministre du Canada avait reçu une lettre du premier ministre du Québec en ce qui a trait à l'industrie pétrochimique, qui intéresse cette province, et le premier ministre ayant répondu qu'il n'avait pas reçu cette lettre, pourrait-il nous dire s'il a trouvé ladite lettre dans son courrier et quelle est la position du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai trouvé une lettre du premier ministre Bourassa portant sur la question de l'industrie chimique, mais sans référence aux industries et au projet spécial de Sarnia auxquels le député faisait allusion dans sa question, et c'est sans doute de là que venait la méprise. Je n'ai pas encore répondu à la lettre qui remonte, je pense, à moins de deux semaines.

* * *

LES GRAINS

LE TRANSPORT PAR NOUVEAUX WAGONS-TRÉMIÉS ET PAR CAMIONS ET LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LA MANUTENTION

[Traduction]

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné l'achat récent de wagons-trémiés pour le transport des céréales, et l'utilisation de camions qui livrent des céréales aux terminus de l'intérieur des terres, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il s'agit là d'une mise à exécution progressive du rapport du groupe des céréales sur la rationalisation du réseau de manutention des céréales de l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est la réponse du gouvernement au problème du transport de volumes record de céréales, ainsi que l'expansion du réseau qu'on avait demandée, que ce soit pour le nettoyage ou pour la manutention des céréales. Nous y voyons aussi la collaboration de tous les secteurs

[Le très hon. M. Trudeau.]

de l'industrie, pour assurer que le transport de ces volumes record de céréales se fasse sans faute.

DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LA MANUTENTION

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre sur ce même sujet. Le ministre est-il maintenant prêt à publier le rapport qu'a fait le groupe des céréales par suite de son étude des problèmes du transport en ce qui concerne les mouvements de céréales?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, l'étude en question a été distribuée de manière assez large aux associations de producteurs, ainsi qu'aux gouvernements provinciaux, aux entreprises le plus directement intéressées, et au Conseil des grains du Canada. Nous avons actuellement des entretiens avec ce dernier au sujet des mesures à prendre désormais en vue d'élaborer d'autres programmes d'information et d'étendre les programmes qui existent déjà au sein du réseau de manutention et de transport.

LA LIVRAISON PAR CAMIONS AUX TERMINUS ET L'AUGMENTATION DES FRAIS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire. Puisque la décision de transporter les grains par camions jusqu'aux terminus de l'intérieur pourrait entraîner une forte augmentation des frais, certains prétendent jusqu'à 14c. le boisseau, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que les agriculteurs ne devront pas, directement ou indirectement, supporter les frais de ce qui semble constituer une expérience assez coûteuse?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Le transport des grains jusqu'à nos terminus de l'intérieur n'est pas nouveau. La différence c'est qu'au départ on utilise des camions à la place de transports ferroviaires. Ce genre de transport n'est pas nécessairement plus coûteux que ces derniers. Parmi d'autres questions qui sont à l'étude il y a la possibilité du transport effectué plus directement jusqu'aux terminus de l'intérieur par les agriculteurs eux-mêmes, ce qui sera probablement le moyen le moins coûteux de transporter les grains.

M. l'Orateur: Cinq ou six députés se lèvent pour demander l'autorisation de poser des questions supplémentaires à ce sujet, ce qui, à mon avis, durera jusqu'à la fin de la période de questions. Pour l'instant, je donne la parole au député de Churchill, puis à celui de Saskatoon-Biggar.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire porte sur le même sujet. Dans les régions où l'unique élévateur existant est mis graduellement hors de service, le gouvernement envisage-t-il d'aider les agriculteurs à assurer le transport supplémentaire qui nécessite l'utilisation de camions pour transporter les grains jusqu'à l'élévateur le plus proche?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, dans le passé, ce genre de décision relevait de certains segments de l'industrie de la manutention des grains, à savoir les entreprises d'éleveurs. Il n'y a jamais eu d'intervention gouvernementale. L'un des objectifs de l'étude complète du système consistait à aborder la question en visant à obtenir le maximum d'avantages pour les producteurs; et c'est pré-